



- Bilan Télétravail 2023
- Calendrier prévisionnel des instances 2025
- Fin de la mission de certification des fonds européens

Déclaration Liminaire des élu·es de Solidaires Finances Publiques

Monsieur le Président,

Notre instance se tient dans un moment tout particulier de menaces envers la Fonction Publique et envers les agent·es publics. Ces dernier·es ne sont pas responsables de la débâcle des finances publiques, or l'austérité va les frapper de plein fouet !

Nous avons ainsi un Projet de Loi de Finances (PLF) présenté par l'actuel gouvernement qui cible les agent·es publics pour imposer 3 jours de carence et réduire l'indemnisation des arrêts maladies à 90 %.

C'est honteux et démagogique !

Ce même PLF présenté cible des économies austéritaires partout et sur tous les sujets sans jamais faire le bilan des cadeaux fiscaux de ces dernières années qui ont appauvri massivement le budget de l'État. Cette cure d'austérité sans précédent aura pour conséquence une baisse massive des politiques publiques et de solidarité.

C'est honteux !

Et que penser du nouveau ciblage de notre administration avec à minima 550 emplois supprimés pour la DGFIP et des budgets de fonctionnement à la baisse, sans aucune prise en compte de notre utilité au service de l'intérêt général, des populations et des collectivités.

C'est honteux !

Mais faut-il s'en étonner de la part d'un ministre de la Fonction Publique qui ne trouve rien de mieux à faire que de féliciter Elon Musk en mettant en avant un objectif partagé de «démanteler la bureaucratie». On est bien loin d'une vision de l'intérêt général et de la défense de l'utilité des missions confiées aux fonctionnaires.

C'est honteux !

Ces propos liminaires ne sont pas généraux mais bien en prise avec la réalité et le vécu des personnels et de leurs attentes :

- quand la souffrance au travail, la perte de sens, les difficultés nombreuses sont constatées par les agent·es dans tous les dispositifs de diagnostics qui sont mis en œuvre (enquêtes, DUERP, TBVS,...).
- quand depuis des semaines nous constatons les difficultés budgétaires et leur effet sur nos conditions de travail :
- quand depuis des mois, nous constatons des bugs à répétition dans tous les services (GMBI, TLV, THS, TFNB Perte de récolte, PAS, Piratage de comptes professionnels....)
- quand depuis des années les postes vacants ne sont pas pourvus ou provisoirement comblés par des salarié·es précaires,

Comment voulez-vous que les agent·es ne tombent pas malades ?

Ce ne sont pas 3 jours de carence et une baisse de la rémunération des congés ordinaires de maladie qui vont répondre à ces souffrances !



Être malade n'est pas un choix ! Jours de carence et baisse des rémunérations des jours de maladie : c'est la double peine

Après avoir dilapidé l'argent public pendant 7 ans en consentant d'importantes baisses d'impôts aux plus riches, le gouvernement « Macron 4 » en la personne de son zélé ministre anti fonction publique, Guillaume KASBARIAN, entend faire 1,2 milliard d'économies sur le dos des fonctionnaires. Il veut imposer, avec le soutien de la droite réactionnaire et de l'extrême droite, 3 jours de carence aux fonctionnaires et la réduction de l'indemnisation de leurs arrêts maladie de 100 à 90 % pendant les 3 premiers mois. Plutôt que de s'interroger sur les causes d'une augmentation somme toute relative des arrêts maladie, principalement due à la période Covid, il préfère taper sur celles et ceux qui sont, au quotidien sur le terrain, au service de la population.

Petite revue des approximations et affirmations mensongères instrumentalisées pour déconsidérer les agentes et les agents : (vous pouvez essayer de répondre M le président)

«L'instauration du jour de carence permettrait de lutter contre l'absentéisme volontaire»

Pas démontré ! L'instauration du jour de carence a diminué les arrêts de courte durée mais multiplié les arrêts de plus longue durée. Ce qui est certain, c'est que cela incite les agents malades à venir travailler, nuit à un rétablissement rapide, et présente des risques pour les collègues!

«Le taux d'absentéisme est plus important dans le public que dans le privé»

Faux ! En 2022, le nombre de jours d'absence dans la fonction publique d'état, hors enseignement était de 10,2 contre 11,6 dans le secteur privé. La hausse des absences s'explique selon l'IGF, à 95 % par les caractéristiques de la population, plus féminisée et plus âgée que dans le reste de la population active !

Vrai ! Mais pourquoi ?

Dans les fonctions publiques hospitalière et territoriale, les taux d'absentéisme sont plus élevés là où la pénibilité et l'exposition aux risques sont plus importantes : infirmières, aides soignantes, éboueurs, agents d'accueil, assistants maternels, égoutiers...

«Il existe une inégalité entre public et privé du point de vue des jours de carence !»

Vrai : Contrairement ce qu'affirme le gouvernement, les agents publics sont moins bien traités que la majorité des salariés du privé et Kasbarian propose d'accentuer encore cette inégalité !

Aujourd'hui dans le secteur privé, 3 jours de carence sont prévus par la loi. Mais les conventions collectives conduisent de nombreuses entreprises à prendre en charge l'indemnisation de leurs salariés. Au final si 63,5 % des salariés voient leurs jours de carence pris en charge en tout ou partie, cette proportion monte à 85 % dans les entreprises de plus de 500 salariés !

L'état employeur pratiquerait donc encore le moins disant social !

Il faut par ailleurs rappeler que la loi exclut la prise en charge des jours de carence, par la complémentaire santé ! C'est donc une perte sèche pour l'agent malade !

« La diminution du niveau d'indemnisation des arrêts maladie de 100 à 90 % serait une mesure de justice en alignant le public sur le privé »

Faux !

Le Code du travail impose aux employeurs de compléter l'indemnisation des arrêts des salariés par l'assurance maladie pour atteindre 90 % du salaire. Mais les entreprises abondent les indemnisations jusqu'à 100 % du salaire pour 70 % des salariés.



Au final le ministre veut aligner les fonctionnaires sur la situation des 30 % des salariés du privé les moins bien traités ! C'est ça l'attractivité ?

Ces mesures de régression sociale pénaliseront financièrement davantage les femmes, les agentes et les agents qui exercent des tâches pénibles, le plus souvent les moins bien rémunérés !

«Confier la gestion des fonctionnaires à Kasbarian, c'est comme confier la gestion de mon aquarium à mon chat !» (Alex Vizorek)

Nous exigeons l'abrogation des jours de carence et l'indemnisation intégrale des arrêts maladie !

Autres attaque d'importance sur les agent-es de notre administration et sur leur vie personnelle, la volonté de généraliser les affectations au choix et au fil de l'eau !

Solidaires Finances Publiques porte depuis toujours la mobilité choisie des agentes et des agents, affectés sur la base de règles claires, transparentes, sans entraves, et connues de l'ensemble des agents bien en amont des mouvements.

Solidaires Finances Publiques revendique des mouvements annuels communs aux titulaires et aux stagiaires, sans délai de séjour, pour une affectation la plus fine possible dès le mouvement national. Les mouvements doivent être poussés au maximum afin de satisfaire le plus grand nombre d'agents, et ainsi stabiliser les effectifs : un collègue muté au bon endroit y restera !

Depuis quelques années, la DG met en place la Lente Dégradation Générale :

- en mettant en place la départementalisation puis la démétropolisation, en allongeant les délais de séjour entre deux mutations,
- en étendant l'affectation au choix et les appels à candidature,
- en créant un mouvement dédié pour les stagiaires, empiétant sur celui des titulaires et inversement,
- en restreignant les mouvements au maximum en refusant des départements à des titulaires pour y affecter ensuite des stagiaires, voire des contractuels.

De nouvelles régressions sont mises en œuvre pour 2025 !

- La DG généralise l'affectation au choix pour l'ensemble des AFiPA, IP et IDIV en supprimant les mouvements pour les affecter au fil de l'eau.
- Elle étend l'affectation au choix à tous les inspectrices et inspecteurs pour les mouvements locaux y compris les stagiaires et poursuit l'élargissement de l'affectation au choix de postes B notamment pour les B programmeurs, ainsi que certains postes en catégorie C.

Pourtant, le bilan de l'affectation au choix pour les A+ est sans appel :

Un recrutement au choix et au fil de l'eau, c'est une offre de postes limitée à chaque appel, contrairement au volume de vacances offert dans le cadre d'un mouvement général. Par ailleurs, aucun retour n'est fait aux cadres sur les raisons qui ont conduit à ne pas être retenus.

Avec le développement du recrutement au choix, très peu de cadres changent d'interrégions voire de directions. Les directeurs devenus « recruteurs » choisissent des cadres déjà opérationnels sur le plan géographique ou fonctionnel qu'ils connaissent déjà. Un avantage pour les agents et les agentes du département mais un vrai frein pour celles et ceux qui ont besoin de changer de direction.

In fine, il n'y a jamais eu autant de postes vacants depuis l'extension de ce mode de recrutement, quelle que soit la structure.

Pour Solidaires Finances Publiques, le recrutement au choix porte en germes :

- De graves atteintes sur le devoir de neutralité quand tout dépend désormais du bon vouloir du supérieur hiérarchique. A la subjectivité, nous préférons l'objectivité !
- Un risque majeur d'enfermement dans une filière métier, dans une période de déficits budgétaires ou toute économie sur les frais de formation sera bonne à prendre. Quid de la diversité des profils ?
- Un risque majeur qui pèse sur une mobilité fonctionnelle et/ou géographique choisie quand l'affectation ne dépend plus de règles claires mais de la « volonté du Prince ou de la Princesse »
- Un risque majeur en matière de carrière et de rémunération pour celles et ceux qui ne seraient pas « dans les petits papiers » des décideurs mais aussi et surtout de graves risques psychosociaux pour celles et ceux qui ne sont jamais retenus !

Solidaires Finances Publiques dénonce fermement les décisions unilatérales allant à l'encontre d'une mobilité choisie des agentes et des agents, et les risques graves d'une déconcentration destructrice qui ne dit pas son nom.

La DGFIP, qui a la volonté de se rendre attractive, met en place des règles plus que répulsives.

Nous continuerons de lutter au niveau local comme au niveau national et par tous moyens contre la destruction et trop souvent l'opacité dans l'interprétation des règles de gestion.

Nous lutterons sans relâche contre le risque de main mise des directions locales, sans aucun contrôle de la DG sur le respect des règles de mutation, notamment celles relatives aux priorités !

Pour Solidaires Finances Publiques, ces nouvelles régressions pour les droits et garanties des personnels sont inacceptables !

Enfin, voici l'adresse de notre 34ème congrès

Réformes après réformes, restructurations après restructurations, les missions de la DGFiP, pourtant au cœur de l'intérêt général et essentielles pour les populations et collectivités, sont remises en cause et vidées de leur sens.

Ces politiques n'ont eu de cesse de restreindre la proximité de nos services auprès des usagers (professionnels, particuliers, et collectivités), éloignant ces derniers de notre service public et accentuant les fractures sociales et territoriales.

Au-delà de nos services, l'ensemble de nos missions ont aussi été attaquées depuis des décennies et dernièrement à travers le Cadre d'Objectifs et de Moyens. Par ailleurs, année après année, la DG FiP a subi des suppressions massives d'emplois. Un tiers de ses effectifs, soit plus de 30 000, ont été supprimés depuis 2008.

Cette organisation complexe avec des services dé métropolisés, des antennes à distance, des projets de départementalisation ou de régionalisation, entraîne une mise à mal de nos missions. Partout nous constatons les mêmes dynamiques à l'œuvre :

priorité à la gestion statistique aux dépens de la qualité de nos missions de service public, développement du tout numérique et des intelligences artificielles, morcellement des tâches et perte de vue des chaînes de travail avec pour conséquences une dégradation de la technicité et la perte de sens au travail.

Ce mécano infernal s'opère au nom de la réduction des dépenses publiques, sous couvert de simplifications, sans prise en compte des attentes réelles des usagers et contribuables, et sans transparence vis à vis des collègues ni écoute des agents et agentes.

Nous dénonçons l'absence totale d'un réel dialogue avec les personnels et les organisations syndicales. L'administration déroule ses projets sans présentation globale au niveau national et local. Le dialogue social n'est souvent rien de plus que le commentaire de décisions déjà prises.

Cette absence de transparence et de visibilité est un élément majeur de l'amplification de la déconnexion de l'administration avec la réalité du quotidien des agentes et agents mesurée notamment par le dernier observatoire interne. La distance des gouvernants avec celles et ceux du « terrain » et avec les usagers des territoires s'accroît, faisant le lit de l'extrême droite. Or, dans la crise politique et démocratique que nous vivons, c'est un enjeu essentiel.

Solidaires Finances Publiques revendique transparence et dialogue, mise en débat préalable systématique pour mieux combattre de nouveaux reculs du service public !

Pour une société plus juste, plus humaine et démocratique, nous avons besoin d'une administration de proximité et technicienne. Solidaires Finances Publiques n'aura de cesse de la défendre !

Solidaires Finances Publiques, avec l'ensemble des organisations syndicales de la Fonction Publique, appelle à une première journée de grève sur l'ensemble du territoire, le 5 décembre 2024.

Une première journée pour que le ministre renonce :

- aux 3 jours de carence dans la fonction publique,
- à la diminution de l'indemnisation des jours d'arrêt maladie,
- au non-versement de la Gipa.

Dans le même temps, les organisations syndicales appellent les agent.es de la fonction publique, fonctionnaires et contractuel.les, à se mobiliser pour notamment :

- des moyens budgétaires à la hauteur des missions des services et des politiques publiques,
- des créations d'emplois partout où c'est nécessaire et l'accès à l'emploi titulaire des agent.es contractuel.les,
- l'augmentation de la valeur du point d'indice au titre de l'année 2024 et des années suivantes et des mesures salariales générales,
- la refonte des grilles indiciaires,
- l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes,
- l'abandon des orientations du projet de loi dit « Guerini ».

